

09 déc 2016 -14:51

Appartient à Conseil des ministres du 9 décembre 2016

Budget global pour le financement des frais de fonctionnement des hôpitaux 2017

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant, pour l'exercice 2017, le budget global pour le financement des frais de fonctionnement des hôpitaux.

Le budget des hôpitaux pour 2017 s'élève à 7.629.771.298,15 euros. Ce budget global couvre l'activité hospitalière réalisée pendant une année et tient compte des économies décidées par le gouvernement ainsi que de l'hypothèse d'indexation.

Les budgets, tant au niveau de l'Etat qu'à celui de l'INAMI, sont calculés en fonction des dépenses réelles reprises dans le budget global, en tenant compte des décalages dans le temps et de l'intervention respective de l'Etat et de l'INAMI.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Maggie De Block, ministre des Affaires
sociales et de la Santé publique
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 175
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.deblock.belgium.be>